

Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux (FAM, MAS et Foyer de vie)

La Corrèze

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». Sur les 26 établissements du département entrant dans ces critères, 22 ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La part de la population décrite est de 74%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalités d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	457	44	447	948
Accueil de jour	28	0	8	36
Accueil temporaire	10	0	4	14
Total	495	44	459	998
Taux d'équipement ¹	4,4‰	0,4‰	4,1‰	8,9‰

Source : FINISS – Exploitation CREAI Aquitaine

En Corrèze, le taux d'équipement est de 8,9 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Il s'agit du taux d'équipement le plus important de la Nouvelle-Aquitaine. Cette offre se répartit de façon équilibrée entre foyer de vie d'un part et FAM/MAS d'autre part. L'accueil se fait quasi-exclusivement en internat qui représente 95% de l'offre.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

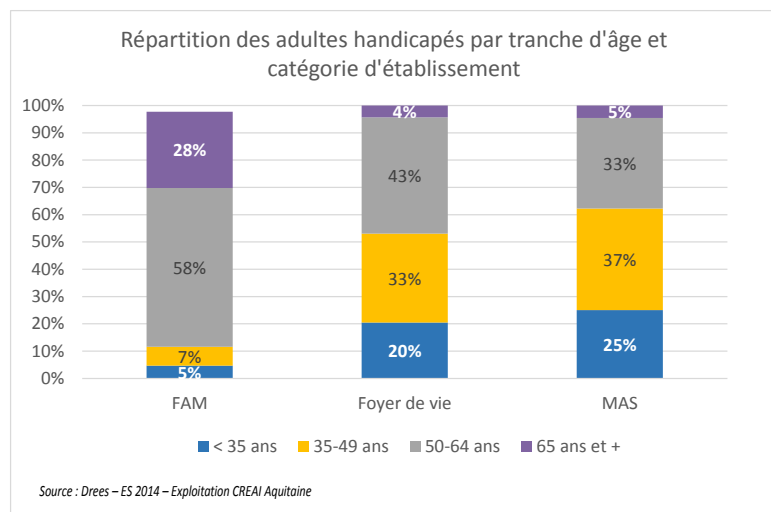
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	43
Foyer de vie	347
MAS	352
Total	742

En 2014, sur l'ensemble de la Corrèze, 742 personnes handicapées sont accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés, environ la moitié en foyer de vie et l'autre moitié, en MAS/FAM.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



En FAM, 86% des résidents ont 50 ans ou plus. Ce taux est un des plus élevé observé dans la région. Nouvelle-Aquitaine.

Globalement, en Corrèze, 45% des personnes accueillies dans ces établissements se situent dans cette tranche d'âge.

Les hommes sont largement majoritaires : 62% soit 460 personnes contre 38% de femmes, soit 282 personnes.

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement²

	Psychose infantile		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Accidents périnataux		Autisme ou TED		Traumatisme crânien et lésion cérébrale acquise		Psychose survenue à partir de l'adolescence	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	2	5%	13	30%	10	23%	1	2%		0%	2	5%
Foyer de vie	91	26%	56	16%	27	8%	23	7%	4	1%	26	7%
MAS	86	24%	30	9%	36	10%	34	10%	39	11%	6	2%
Total	179	24%	99	13%	73	10%	58	8%	43	6%	34	5%

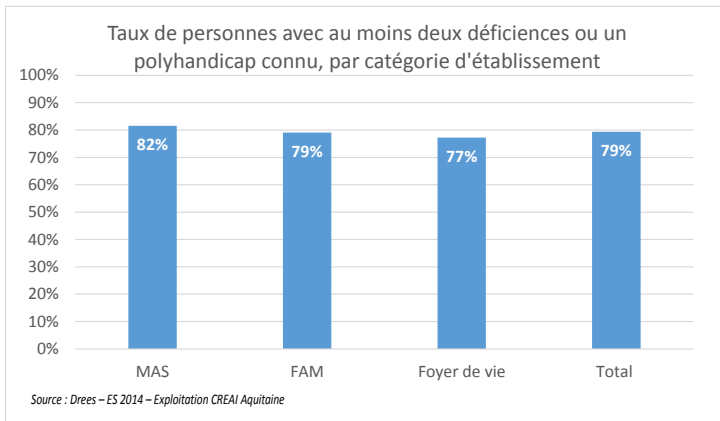
Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 742 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés en Corrèze, 68% ont une pathologie connue. Parmi elles, 24% (179 personnes) souffrent de psychose infantile et 13% de trisomie ou d'autres anomalies chromosomiques.

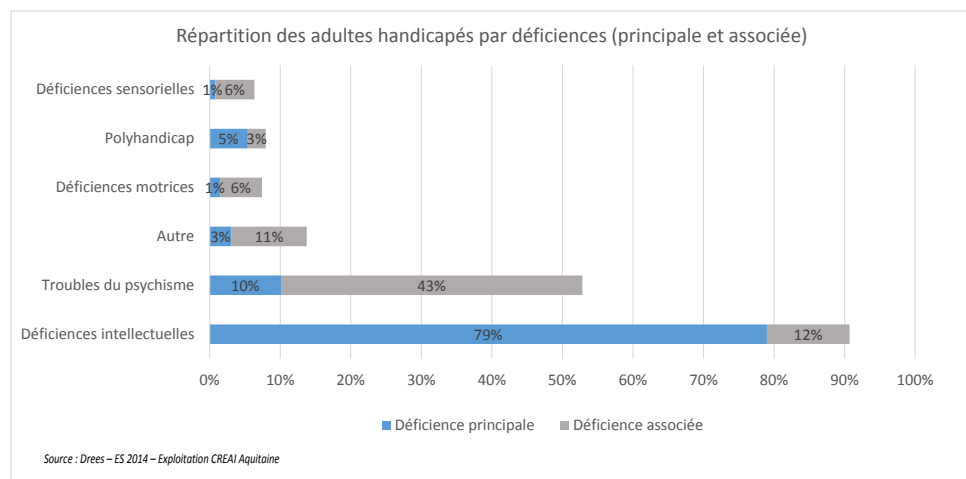
² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

Déficiences

Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 79% (589 personnes). Ce taux atteint les 82% au sein des MAS, avec 287 personnes qui souffrent d'au moins deux déficiences ou d'un polyhandicap.

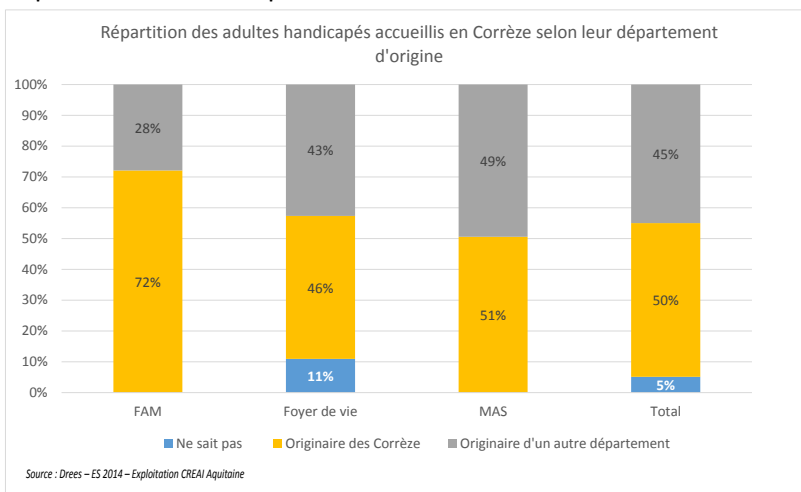


Les déficiences intellectuelles touchent plus de 90% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social en Corrèze; pour 42% (308 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent 53% des adultes handicapés, avec 14% des troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.



Les flux dans l'espace

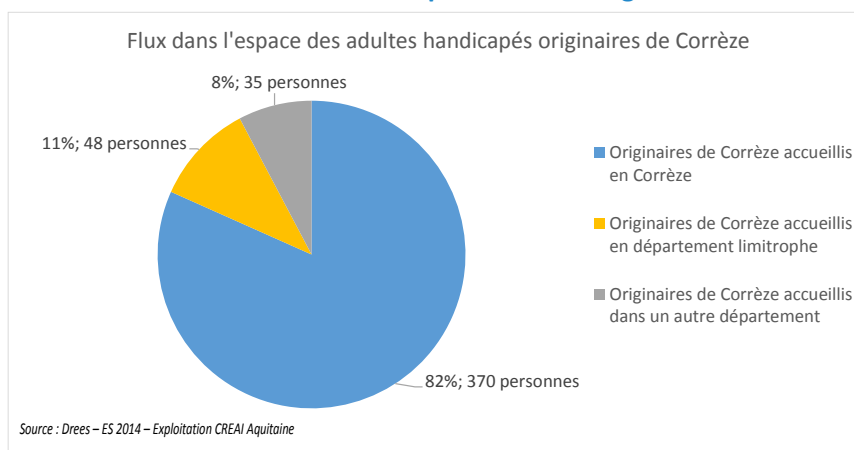
Sur les 742 adultes handicapés accueillis au sein des établissements de Corrèze, 370 en sont originaires et 334 sont originaires d'un autre département (Nb : pour 38 adultes handicapés, l'origine départementale n'est pas connue. Les MAS sont les établissements qui accueillent le plus de résidents



originaires d'un autre département (43%).

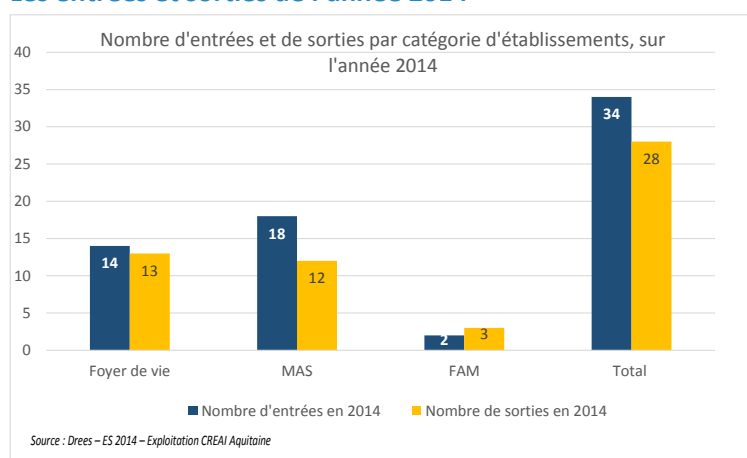
Les adultes handicapés originaires de Corrèze accueillis hors département d'origine

La majorité (82%) des adultes handicapés originaires de Corrèze est accueillie dans un établissement de ce département. Ceux qui ont dû quitter leur département d'origine sont le plus souvent accueillis dans un département limitrophe à la Corrèze (11%).



Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 34 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social en Corrèze, dont 18 personnes en MAS. Sur cette même année, 28 adultes handicapés en sont sortis. Ces flux s'équilibrent en foyer de vie ; en revanche, en MAS le nombre d'entrées en 2014 est supérieur à celui des sorties.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINISS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.